

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO ROUTES

Chambéry, le 11 juillet 2017

Spécial Tour de France étape 17 Mercredi 19 juillet 2017

Le département de la Savoie accueille la 104^{ème} édition du Tour de France le mercredi 19 juillet 2017, pour l'étape suivante :

- Etape 17 – mercredi 19 juillet : « La Mure - Serre-Chevalier »

Des restrictions de circulation sur le réseau routier départemental sont à prévoir.

Les horaires des pages ci-dessous sont donnés à titre indicatif. La fermeture et le rétablissement de la circulation sont laissés à l'initiative des services de gendarmerie suivant la progression de la course.

Horaires des coupures de circulation :

Attention :

Accès aux cols de la Croix de fer, du Glandon et du Galibier fermés la veille de l'étape (mardi 18 juillet) à 20h.

du mardi 18 juillet 2017 à 20h au mercredi 19 juillet 2017 à 15h30 : Col de la Croix de Fer (de Saint-Colomban-des-Villards -entrée dans le département- à Saint-Sorlin d'Arves) :

- Route concernée : RD926
- Lieux et communes traversés :
 - Saint-Colomban-des-Villards
 - Saint-Sorlin-d'Arves

mercredi 19 juillet, de 11h à 16h : de Saint-Sorlin-d'Arves à Fontcouverte-la-Toussuire (Grand Tunnel)

- Routes concernées : RD926, RD80 (depuis le col du Mollard jusqu'à l'intersection RD80/RD926)
- Lieux et communes traversés :
 - Saint-Sorlin-d'Arves
 - Saint-Jean-d'Arves
 - Albiez-Montrond

mercredi 19 juillet, 12h à 16h10 : de Fontcouverte-la-Toussuire (Grand Tunnel) à Saint-Jean-de-Maurienne (entrée de ville) :

- Routes concernées : RD926, RD906
- Lieux et communes traversés :
 - Fontcouverte-la-Toussuire
 - Saint-Jean-de-Maurienne

mercredi 19 juillet, de 12h30 à 16h30 : de Saint-Jean-de-Maurienne (entrée de ville) à Saint Michel de Maurienne (sortie de ville) :

- Routes concernées : RD906, RD1006
- Lieux et communes traversés :
 - Saint-Jean-de-Maurienne
 - Saint-Julien-Montdenis
 - Saint-Michel-de-Maurienne

mercredi 19 juillet, de 13h à 17h30 : de Saint Michel de Maurienne (sortie de ville) à Valloire (Plan Lachat)

- Routes concernées : RD1006, RD902
- Lieux et communes traversés :
 - Saint-Michel-de-Maurienne
 - Saint-Martin-d'Arc
 - Valloire

du mardi 18 juillet à 20h au mercredi 19 juillet à 18h : Col du Galibier : (de Valloire -Plan Lachat- au Col du Galibier) :

- Route concernée : RD902
- Lieux et communes traversés :
 - Valloire

Autres perturbations à prévoir:

- **Saint-Michel-de-Maurienne** : axe autoroutier A43 : fermeture de l'échangeur n°29

CONTACT PRESSE

Direction des routes – tél. : 04 79 96 75 51 – fax : 04 79 96 75 49 – courriel : drd@savoie.fr

Recommandations aux usagers et aux spectateurs

Stationnement

- Veiller à ne pas empiéter sur la chaussée et les zones privatives, notamment les accès riverains

Cyclistes

- Veiller à respecter les interdictions de circulation, la course est précédée des véhicules d'accompagnement du Tour de France pouvant circuler à vive allure sur toute la largeur de la chaussée

Gestion des déchets

- Veiller à respecter la propreté des lieux et à utiliser les sacs poubelles mis à disposition

Sécurité de la course

- Veiller à ne pas utiliser de ruban de chantier pour délimiter les entrées privées ou les zones de stationnement de spectateurs
- Veiller à ne pas s'asseoir sur les dispositifs de protection de la course (bottes de paille, barrières...)

Déplacements :

- Anticiper largement votre trajet pour venir encourager les coureurs

Vous pouvez retrouver l'info ainsi que toutes les recommandations nécessaires au bon déroulement du passage du Tour de France sur www.savoie-route.fr, rubrique « Conseils aux usagers ».